



Schaerbeek, le 7 février 2011

CABINET DE L'ECHEVIN MICHEL DE HERDE
COMMUNE DE SCHAERBEEK
Crèches - Enfance - Budget
Propreté publique et espaces verts

Le projet de crèche au 40, avenue Plasky : l'ASBL Crèches de Schaerbeek contrainte d'y renoncer!

En 2007, l'ASBL Crèches de Schaerbeek a acquis l'immeuble sis au 40, avenue Plasky à Schaerbeek en vue d'y installer une crèche de 32 lits. Un premier permis d'urbanisme à été obtenu, mais a été annulé par le Conseil d'Etat pour vice de forme.

Un second permis d'urbanisme a ensuite été introduit auprès de la Région. Le fonctionnaire-délégué de l'urbanisme régional devait statuer sur cette demande pour le 28 mai 2010. Il ne s'est pourtant jamais prononcé, pas plus que le Secrétaire d'Etat à l'urbanisme, Emir Kir.

Comme le prévoit la législature, l'avocat de l'ASBL a introduit un recours devant le gouvernement régional en septembre 2010. Maître Antoinette Cornet a donc plaidé notre cause devant le gouvernement le 7 décembre 2011.

En ce 7 février 2011, nous constatons avec regrets qu'aucune réponse n'a été donnée à notre recours.

« Cette attitude de ponce-pilate du gouvernement régional est scandaleuse. Dans un état de droit, il devrait être normal qu'une réponse soit apportée lorsqu'un recours est formulé. Ici, le gouvernement n'ose pas prendre ses responsabilités en refusant ou en accordant ce permis d'urbanisme » explique Michel De Herde, Echevin des crèches.

En outre, force est de constater que la main droite du gouvernement ignore et détruit ce que fait la main gauche. En effet, ce projet était soutenu à hauteur de 500.000€ par le « plan crèches » cher à Monsieur Picqué. Cet argent est perdu pour l'ASBL Crèches de Schaerbeek, mais aussi pour la Région qui ne pourra le réaffecter à un autre projet¹.

¹ Ceci confirme les informations relatives à l'échec du « plan crèches » de Charles Picqué où 32 lits de plus passent donc à la trappe.

CONTACT PRESSE

Isabelle Vanhay - Directrice de Cabinet de l'Echevin Michel De Herde
Hôtel Communal bureau 1.01 - Place Colignon 1030 Schaerbeek
0472/44.61.43 - 02/244.71.40 - ivanhay@schaerbeek.irisnet.be

De plus, ce projet s'était vu attribuer 85.000€ pour sa qualité exemplaire par l'IBGE chère à Madame Uitebroeck. De la même façon, cet argent est perdu pour l'ASBL et pour la Région.

Par ailleurs, en ne statuant pas sur cette demande, le gouvernement régional risque d'encourager l'effet « Nimby » qui s'est manifesté dans ce dossier. Il risque ainsi de naître une jurisprudence défavorable à la création ou à l'extension de crèches ou d'écoles en intérieur d'îlots. Quand on connaît les tendances démographiques, n'est-ce pas un risque considérable que prend le gouvernement régional?

L'épilogue de ce dossier est que le bâtiment sera revendu et que l'ASBL Crèches de Schaerbeek devra redoubler d'efforts pour offrir aux parents les 32 places promises et accordées par l'ONE.

Heureusement, Michel De Herde a obtenu l'autorisation de l'ONE afin d'abriter ces 32 lits dans le projet de la rue Kessels et aussi l'accord du Collège des Bourgmestres et Echevins afin d'ériger une nouvelle crèche de quartier à l'avenue Charbo (situé à l'ancienne caserne Dailly) sur un terrain appartenant à la commune.

CONTACT PRESSE

Isabelle Vanhay - Directrice de Cabinet de l'Echevin Michel De Herde
Hôtel Communal bureau 1.01 - Place Colignon 1030 Schaerbeek
0472/44.61.43 - 02/244.71.40 - ivanhay@schaerbeek.irisnet.be